

ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE PIERRE LEROUX
7, rue des écoles 35310 BREAL SOUS MONTFORT
02.99.60.42.51

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 12 NOVEMBRE 2024

Heure de début de réunion : 18h15 Heure de fin de réunion : 19h30

Parents présents :

Mme Cormy
Mme Anfray
Mme Cochet
Mme Jahier
Mme Thiel
Mme Renaud
Mme Le Garrec
M Dejean
Mme Rouault

Enseignants présents :

Mme Beau
Mme Dupont
Mme Leverrier
Mme Ernoult
M. Siou
Mme Veron
M. Rodet
M. Siou
Mme Chaou Gouébeaux
M Bidan
Mme Gacs
M. Jumel

Représentant de la mairie présent :

M. Hercouet, adjoint aux affaires scolaires

Excusés :

Madame Bourguin, Inspectrice de l'Education Nationale.
Mesdames Bregent, Coudray, Bouzennoun, parents d'élèves

Ordre du jour :

Avant l'ouverture de ce nouveau conseil d'école, M Jumel tient à nouveau à remercier tous les parents et adolescents qui ont contribué à la réussite des 2 olympiades de juillet dernier. Cela venait clore ces années d'investissement dans la labellisation Génération 2024.

Il demande également dans le cadre de la discussion de l'an dernier « Promouvoir notre école publique », si les parents ont visité le site de l'école ? Qu'en pensent-ils ?

La plupart des parents n'ont pas consulté le site dernièrement. D'autres estiment que les photos publiées représentent bien l'école.

1°) Installation du nouveau conseil

A l'issue des élections, par 37 % d'électeurs, 13 candidats ont été élus.

Le conseil d'école est donc installé pour l'année scolaire 2024-2025.

2°) Modalités de fonctionnement

La constitution du conseil et son rôle sont rappelés. Pour l'illustrer, il est distribué un document reprenant l'ensemble des questions abordées l'an dernier.

Le jour et l'heure conviennent à l'ensemble des personnes présentes.

Les dates des prochaines réunions : le 11/03 ou 18/03 (en fonction de la date de l'école maternelle, avec une préférence pour le 18, et le 24/06/2025.

Alternance secrétariat enseignant-parent :

Secrétaires pour ce conseil : Mme Beau et Mme Veron sont désignées. Les parents élus seront secrétaires pour le deuxième conseil d'école.

3°) Règlement intérieur

Il a été réécrit à partir du nouveau règlement type départemental paru en mai 2024.

Sont annexés la charte de l'utilisation informatique, la charte de la laïcité.

Il a été distribué pour lecture avant le conseil d'école. Un paragraphe oublié a été ajouté par rapport à la version initiale : celui concernant la suspension de 5 jours maximum d'un élève en cas de comportement problématique.

Les membres du conseil présents ont voté le nouveau règlement intérieur à l'unanimité.

Il sera transmis aux familles de la même manière que les années précédentes.

4°) Questions diverses

Créneaux de piscine

Au fil des années, le nombre de créneaux piscines dont dispose l'école s'est considérablement réduit. Les représentants des parents souhaiteraient savoir si d'autres piscines peuvent être envisagées, notamment Chartres de Bretagne ou Guichen, qui sont à des distances comparables de celle de Montfort ?

La municipalité peut-elle s'investir sur le sujet et soutenir l'école de façon plus active pour qu'elle ait plus de créneaux ?

Le directeur explique que cette année, les conditions d'accueil sont loin d'être satisfaisantes. Une seule classe est accueillie dans le bassin où les élèves ont pied. Il n'y a pas de maître-nageur attribué à la classe. Les séances ne pourront se tenir qu'en la présence de parents agréés. Il remercie la municipalité d'avoir affrété 2 cars sans quoi les élèves auraient dû patienter 40 minutes dans le vestiaire.

Monsieur le chargé des affaires scolaires explique que la mairie s'est renseignée auprès de la piscine de Montfort qui ne souhaite/peut pas donner plus de créneaux. Aucune réponse ne peut être donnée aujourd'hui pour les piscines de Chartres et de Guichen.

L'équipe enseignante et M. Jumel ont déjà sollicité l'aide de l'inspection et des conseillers pédagogiques sur le sujet mais cela semble compromis.

Parent : pourquoi l'école n'est-elle pas prioritaire ?

Monsieur le chargé des affaires scolaires indique que la commune n'a pas participé au financement de cet équipement, financé exclusivement par la communauté de communes de Montfort.

Les conditions actuelles des séances de natation à l'école creusent les inégalités entre les enfants dont les familles peuvent financer des cours de natation en dehors et celles ne le pouvant pas. La

mairie peut-elle envisager des aides pour les familles les plus modestes afin de financer des séances pour apprendre à nager ?

La réponse de Monsieur Hercouët est négative.

Projet de réaménagement de la cour

Les représentants des parents souhaiteraient savoir où en est le projet concernant le réaménagement de la cour ? Les visites d'autres écoles avaient été reportées en fin d'année, ont-elles été reprogrammées ?

Les visites n'ont pas eu lieu.

Monsieur le chargé des affaires scolaires informe que le conseil municipal s'est saisi de ce projet, que sont déjà présents dans le groupe de travail : 2 élus, 1 agent du service technique et 1 agent du service périscolaire. Il faut ajouter 3 enseignants et 3 parents (voir les enseignants parents précédemment présents et volonté de Mme Coudray de se joindre au groupe de réflexion) dans l'équipe de réflexion du projet.

Le directeur souhaiterait impliquer les élèves délégués dans les réflexions et les visites. L'an dernier, ils ont déjà beaucoup réfléchi à cette thématique, ils ont des propositions. Il avait indiqué aux élus de CE2 qu'ils seraient prioritairement choisis pour y participer.

Monsieur le chargé des affaires scolaires soulève le fait que l'équipe technique mettait une réserve quant à la végétalisation de la cour au regard de la détérioration des espaces précédemment créés. Les élus souhaitent vraiment mettre l'accent sur l'aménagement d'espace permettant l'égalité entre les filles et les garçons.

Parent : la question de l'occupation genrée de la cour est liée également à celle de la végétalisation.

Parent : l'espace naturel a aussi un lien sur l'apaisement des élèves. Le terrain de foot prenant beaucoup de place la majorité des élèves se retrouve sur les espaces verts d'où leur détérioration précoce.

Parent : question sur la durée du projet.

La réflexion sera engagée jusqu'en juin puis réalisation du projet à partir de la rentrée 2025.

Note sur le coût des sorties scolaires

Il nous semble intéressant que les parents d'élèves puissent avoir un ordre d'idée du coût réel d'une sortie scolaire.

Est-il possible d'indiquer sur les mots prévenant des sorties scolaires les différents coûts pour l'école (transport, droit d'entrée) qu'implique la sortie ?

Par le passé, cela était systématiquement indiqué. Cette pratique sera à nouveau systématique. Le directeur transmettra les coûts aux enseignants pour qu'ils les indiquent sur les mots de sortie.

Motif en cas de grève

Plusieurs organisations syndicales appellent à des mouvements de grève entre novembre et mars. Est-il possible de rappeler sur les mots prévenant les absences pour grèves, les motifs du mouvement national ?

Les enseignants sont d'accord.

Réunion de rentrée

Plusieurs familles se sont manifestées au sujet des réunions de rentrée qui peuvent être le même soir, dans de nombreuses fratries. Les familles sont alors dans l'obligation de choisir une des réunions. Une discussion sur les modalités de ces réunions peut-elle être envisagée ?

C'est une préoccupation également des enseignants, il y a concertation sur les dates mais le calendrier est resserré. Ils feront preuve d'une plus grande vigilance.

Sanitaire et menstruation

De plus en plus de jeunes filles sont réglées dès l'école élémentaire. Les sanitaires de l'école ne sont pas équipés de poubelles dans chaque WC, ce qui contraint certaines jeunes filles à ne pas venir à l'école lorsqu'elles ont leurs règles. Nous demandons à ce que chaque WC des sanitaires filles soit équipé de poubelles.

Il sera demandé aux services techniques d'installer des petites poubelles (au moins dans les toilettes des grands) avec un système éventuellement de fixation au mur pour ne pas que les poubelles soient détériorées.

Il faudra penser à réassortir le stock de protections dans l'armoire à pharmacie.

Transition maternelle élémentaire

Afin de faciliter la transition des nouveaux CP, il avait été discuté d'une présentation des personnels des services périscolaires dans chaque classe de CP en début d'année. Ce temps de présentation et d'échange a-t-il eu lieu ?

Seul M Zaine est passé. La demande est faite que le jour de la rentrée, à 11h25 les agents du périscolaire viennent faire l'appel et se présenter dans les classes de CP.

Diffusion par mail

Les représentants des parents attirent l'attention de M. Jumel sur le fait que certains mails ont pu comporter les adresses mails de toutes les familles de l'école.

Il s'en excuse. Il demande si cela est arrivé souvent ? Au moins deux fois, des messages n'ont pas été envoyés avec les adresses cachées.

Organisation de la pause méridienne

Quels sont les retours de l'équipe enseignante sur les modifications de l'organisation de la pause méridienne ?

Les élèves rentrent en classe à 13h20 plutôt calmes. Il y a de bons retours des activités organisées le vendredi (danse, musique, fléchettes ...). Une interrogation se pose sur l'utilisation de la salle polyvalente en période hivernale compte tenu du nombre d'élèves en même temps sur la cour.

Communication sur l'équipe périscolaire

Nous faisons un rappel sur l'importance du port du badge par les agents afin de simplifier les contacts/échanges avec les familles.

Les élèves ont du mal à se souvenir du prénom de l'agent qui a géré un éventuel problème ayant eu lieu sur la cour.

Les parents demandent qu'un trombinoscope des agents périscolaires soit affiché sur le site de l'école, de la ville et éventuellement affiché également sur le panneau d'affichage à l'entrée de l'école. Les parents ont apprécié les photos des agents dans le BréalMag.

Organisation de la pause méridienne

Nous aimerions connaître l'organisation de la pause méridienne (nombre de personnel sur la cour, en salle ...).

Nous avons déjà de nombreuses remontées sur l'organisation du dernier service où l'on presse les enfants pour manger et où très souvent ils ont des plats et/ou desserts différents.

Une enseignante de CM1 confirme qu'il est arrivé (à la marge) que certains élèves du dernier service doivent se presser pour rentrer en classe à 13h20.

Monsieur le chargé des affaires scolaires indique que 4 à 5 personnes sont présentes dans la cour, 2 personnes dans les salles (hors service). Le dernier service est pour des élèves de l'école privée. La durée moyenne du repas est entre 20 et 25min. Il confirme que les élèves ont toujours le choix et le menu affiché est toujours proposé jusqu'au dernier service. Parfois, les desserts de la veille sont repropoés le lendemain.

Harcèlement

Le personnel périscolaire a-t-il ou va-t-il être formé contre le harcèlement ?

Une formation en 2025 est prévue avec le responsable de l'équipe. Une collection d'ouvrages sur le sujet a été commandée pour être support de la formation, elle sera ensuite empruntable à la médiathèque.

Incident sur la cour

Le carnet à souche mis en place pour communiquer entre les services périscolaires, les enseignants et les familles en cas d'incident, est-il toujours utilisé ?

Monsieur le chargé des affaires scolaires que normalement il l'est, ce qui est confirmé par certains enseignants.

Temps d'étude en garderie du soir

Nous souhaiterions relancer la discussion sur un temps d'étude lors de la garderie du soir car il s'agit d'une demande extrêmement forte des familles.

Monsieur le chargé des affaires scolaires se rend disponible (de préférence le samedi matin) pour organiser une réunion afin de réfléchir à la mise en place de l'étude du soir. Il envoie un mail sur l'adresse de l'APE en ce sens.

Modalités de réservation/annulation de la garderie : discordance entre la réponse donnée par la mairie lors du dernier conseil d'école et le changement du règlement interne par la suite

Rappel :

- Réponse reçue en juin 2024 : pas de changement des modalités

- Réalité : changement des modalités courant de l'été avec 48H de délai pour réserver ou annuler la garderie.

Il s'avère que la décision avait été prise en conseil municipal avant le conseil d'école. Pourquoi ne pas nous avoir donné la bonne version ?

Monsieur le chargé des affaires scolaires explique que les pénalités initialement prévues ont finalement été annulées. Les 48h de délai d'inscription ont été maintenues dans le règlement. Les inscriptions effectuées suffisamment en avance sont une aide pour le personnel communal. Néanmoins, même les 48h dépassées, le portail reste disponible.

Travaux rue des écoles

Le calendrier des travaux de la rue des écoles a-t-il été fixé ? Est-il possible de faire une communication en amont auprès des familles ?

Les représentants des parents tiennent à souligner qu'il a été annoncé dans le Bréal Mag, des travaux au carrefour de la route de Bruz et de la rue de la prairie. Cet axe est un des 2 seuls permettant de se rendre à l'école. Si cette période de travaux devait se chevaucher avec celle de la rue des écoles, cela serait ingérable pour les familles sur les temps d'entrée/sortie d'école.

La mairie est consciente, que du fait de ces travaux, la circulation sera compliquée. Néanmoins l'accès à l'école sera assuré.

Note sur la navette

Les parents représentants soulignent que la communication faite au sujet des navettes était incompréhensible, et qu'elle a été perçue comme agressive par de nombreuses familles.

M le chargé des affaires scolaires souligne que le problème relevé par la mairie était que les enfants ne savaient pas toujours où ils devaient aller (garderie/navette).

Les parents ont trouvé maladroite la formulation et ne savaient pas s'ils devaient inscrire leur enfant à la garderie si celui-ci prenait la navette.

Une matérialisation dans la cour est prévue pour rassembler les enfants de chaque navette. Les enseignants demandent que cela reste dans la cour de l'élémentaire plutôt que dans la cour entre la maternelle et l'élémentaire, très chargée à l'heure de la sortie.

5°) Rentrée 2024/2025

300 élèves ont été admis à la rentrée, c'est 9 de moins que l'an dernier. Cette baisse a eu pour conséquence la fermeture de la treizième classe. Mme Guillerme, nouvellement arrivée sur l'école a donc été mutée.

L'équipe enseignante a maintenu le choix de répartir en double niveaux les CE2, un groupe difficile au niveau du comportement.

La répartition a pour volonté d'accueillir les CP dans les meilleures conditions possibles. La fermeture s'accompagne d'un nombre très élevé d'élèves dans les 5 classes de CM. La stratégie étant que si la 13^{ème} classe était maintenue, seules les 5 classes de CM étaient à modifier.

La prévision des effectifs pour l'an prochain est de 278 compte tenu du faible nombre de GS : 40.

6°) Projet d'école

Les actions sont reconduites.

Dans le cadre de la lutte contre le harcèlement, un travail et une exposition porteront sur la différence, le handicap.

Une réflexion va être engagée à propos de la sortie avec nuitées, projet initial prévu jusqu'en 2025.

7°) Langues vivantes

L'apprentissage des langues vivantes se poursuit à l'identique : anglais dans chaque classe par les professeurs.

CM1 allemand avec Mme Durandis

CM2 allemand avec Mme Dupont

8°) Sécurité :

Conformément à la législation, ont été réalisés :

- un exercice incendie a été réalisé en septembre
- un exercice alerte intrusion en octobre

9°) Evaluations nationales

Cette année, tous les niveaux ont été concernés.

En CP, les résultats sont un peu moins bons que l'an dernier mais meilleurs qu'il y a 2 ans.

En CE1, les résultats sont légèrement supérieurs à l'an dernier.

En CE2, en français, ce sont surtout les outils de la langue qui sont moins réussis : accords ; reconnaître les constituants de la phrase et lecture à haute voix

En mathématiques, mémoriser, calculer, résoudre des problèmes sont les compétences à renforcer.

En CM1, les résultats en français sont un peu meilleurs. Le lexique, la reconnaissance des mots, comprendre un texte sont un peu moins réussis.

En mathématiques, mémoriser, calculer et résoudre des problèmes aussi.

En CM2, les résultats en français sont un peu moins bons pour identifier la relation sujet-verbe, comprendre des textes et en mathématiques, mémoriser et calculer.

10°) APC

Le planning des APC a été partagé en 4 périodes. En période 1, l'accent est mis sur la lecture en CE1, en période 3 pour la lecture en CP.

Durant les périodes 2 et 4, les élèves à besoin sont pris en charge par l'enseignant de la classe.

11°) Projet « musique à l'école »

Le projet n'est retenu que pour le groupe de CM1. Il est bien avancé. Il reste 4 séances. Il y aura si possible une présentation devant les autres élèves.

Les secrétaires
Mme Beau / Mme Veron



Le directeur
M. Jumel

